

**BULLETIN D'INSCRIPTION**A NOUS RETOURNER par Email à [contact@conseilorga.com](mailto:contact@conseilorga.com)*Merci de nous indiquer le maximum de renseignements afin d'accroître l'efficacité et l'exactitude de l'inscription et de la facturation*

<b>Entreprise du stagiaire</b>	<b>Stagiaire</b> ( <i>Coordonnées professionnelles</i> )
Raison sociale..... ..... .....	Civilité M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/>
	Nom.....
	Prénom.....
Service commanditaire..... .....	Fonction..... .....
Nom du responsable.....	Service.....
Adresse..... .....	Adresse..... .....
Tél. ....	Tél. ....
	Mobile.....
Email.....	Email.....
Code Promotionnel.....	
<b>Facturation</b>	<b>Cachet et signature du responsable formation de l'entreprise</b>
<i>[Si une subrogation de paiement est effectuée auprès d'un organisme collecteur, merci de nous l'indiquer]</i>	
Raison sociale..... .....	
N° de TVA Intracommunautaire..... .....	
Personne responsable du dossier..... .....	
Adresse..... .....	<b>Mode de règlement</b>
Tél. ....	<input type="checkbox"/> Par chèque bancaire ou postal
<input type="checkbox"/> J'accepte les conditions générales de vente (ci-après)	<input type="checkbox"/> Par virement

ConseilOrga S.A.R.L. - 189, Rue Paul Delannoy F- 59230 ROSULT

Vincent Drecq - Email : [contact@conseilorga.com](mailto:contact@conseilorga.com) – Site Web : [www.conseilorga.com](http://www.conseilorga.com)

RCS Valenciennes - N° SIRET : 500 057 542 00010

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°31 59 08576 59 auprès du Préfet de la région Nord/Pas-de-Calais

© 2017 ConseilOrga - Toute reproduction interdite sans autorisation écrite préalable de ConseilOrga



## CONDITIONS GENERALES

### INSCRIPTION

Les personnes désirant participer à un ou plusieurs stages sont invitées à remplir un bulletin d'inscription par personne et par session et à l'envoyer par Email à ConseilOrga. Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), l'entreprise reçoit :

- Un accusé de réception accompagné d'une convention de formation en double exemplaire accompagnée du programme de la formation.
- Une confirmation d'inscription accompagnée d'une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, transports, accueil). Une copie sera envoyée également au stagiaire.
- Une facture à l'issue de la formation qui permet à l'entreprise de déduire de la taxe de formation les droits d'inscription au stage.

Des conventions annuelles peuvent être conclues avec les entreprises le désirant. Pour des raisons tant pédagogiques que d'organisation matérielle, une inscription ne peut être prise que pour l'ensemble d'une session.

### ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute annulation devra être signalée par Email à ConseilOrga, le plus tôt possible avant le début de la session. Pour toute annulation parvenant moins de deux semaines avant le début de la session, 50% des droits d'inscription resteront acquis à ConseilOrga. En cas d'absence ou d'annulation reçue le jour de l'ouverture de la session une facture de 100% du montant convenu sera éditée (aucun remboursement ne pourra être effectué).

ConseilOrga se réserve le droit de décaler une session qui n'aurait pas atteint le seuil minimum de 4 participants.

### RESPONSABILITE

ConseilOrga ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'évènements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de l'opération de formation par suite d'une insuffisance d'inscriptions. ConseilOrga attire l'attention du participant sur la nécessité de prendre connaissance des objectifs propres à chaque action de formation. Le programme peut faire l'objet de modifications. En cas de modifications substantielles, ConseilOrga en informera le participant et la dernière version sera communiquée le jour du stage. Par ailleurs, il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription de façon à ce que ConseilOrga s'assure de l'accessibilité des lieux de formation.

### REGLEMENT

Le règlement peut s'effectuer soit par chèque bancaire ou postal ou par virement (nous contacter).

A l'inscription, un premier règlement de 20% du montant de la formation sera demandé.

Chaque session sera facturée au prorata du temps de présentiel :

- 80% à l'issue de la 2<sup>ème</sup> Journée.

Les options seront facturées à l'issue de la session de formation.

A la date de parution, le taux de TVA applicable est de 20 %.

COORDONEES BANCAIRES			
Titulaire du compte :			
<b>ConseilOrga S.A.R.L.</b>			
Domiciliation : <b>BPN - AG ST AMAND LES EAUX - 00174</b>			
Code banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<b>13507</b>	<b>00174</b>	<b>30426502101</b>	<b>87</b>
Identification internationale :			
IBAN: <b>FR76 1350 7001 7430 4265 0210 187</b>			
BIC: <b>CCBFRPPLIL</b>			

ConseilOrga S.A.R.L. - 189, Rue Paul Delannoy F- 59230 ROSULT

Vincent Drecq - Email : [contact@conseilorga.com](mailto:contact@conseilorga.com) – Site Web : [www.conseilorga.com](http://www.conseilorga.com)

RCS Valenciennes - N° SIRET : 500 057 542 00010

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°31 59 08576 59 auprès du Préfet de la région Nord/Pas-de-Calais

© 2017 ConseilOrga - Toute reproduction interdite sans autorisation écrite préalable de ConseilOrga